

INFO VITI-OENO 13

Information et Conseils collectifs pour le Vignoble des Bouches-du-Rhône

19 mai 2021

Préconisations rédigées à partir du BSV du 18 mai 2021 : www.agrometeo.fr

EN BREF...





Mildiou : 1ers foyers primaires trouvés dans le département à Pélissanne et Rousset. Être protégé avant de prochaines pluies.

Flavescence dorée : dates prévisionnelles d'intervention pour les secteurs concernés.

Oïdium : cas des parcelles sensibles précoces

Vers de la grappe : dates prévisionnelles pour les rares parcelles attaquées en 2020.

POINT CLIMATIQUE (CRIIAM) ET PHENOLOGIQUE

			
Stade E 2 à 3 feuilles étalées (BBCH 12-13)	Stade F 5 à 6 feuilles étalées (BBCH 14-53)	Stade G 8 à 9 feuilles étalées Boutons floraux encore agglomérés (BBCH55)	Stade H 10 à 13 feuilles étalées Boutons floraux séparés (BBCH 57)

Observations Du 17 et 18 mai*	Zone très précoce et Zone précoce	Zone tardive
Exemples	Pourtour de l'étang de Berre, Cassis, Arles, Tarascon, Noves, St Rémy de Provence, Eyguières, Pélissanne, Lambesc	Venelles, Eguilles, St Cannat, le Puy Ste Réparate, Trets, Rousset, Rognes, Lambesc, Puylobier, Eygalières
Stades observés	F à 1ères fleurs, avec 9/11 feuilles étalées majoritaire	E à G, avec 5/7 feuilles étalées majoritaire

*Dans les parcelles ne présentant pas ou peu de dégâts de gel

La végétation accuse toujours une douzaine de jours de retard par rapport à 2020. Les 1ères fleurs sont observées en zone très précoce sur Grenache, Merlot et Chardonnay
Les précipitations du mois de mai à ce jour sont comprises entre 0.9 (ouest du département) et 1.4 fois (centre et est du département) la normale.

RAPPEL METHODE OPTIDOSE® (GUIDE 2020/2021 P : 107)

La méthode Optidose®, développée par l'IFV, fournit un outil d'adaptation de la dose de produit phytosanitaire à la situation à traiter prenant en compte le stade phénologique, le développement de la végétation, la pression parasitaire et la sensibilité parcellaire. Elle concerne le mildiou et l'oïdium. **Elle permet la réduction des doses de fongicides, particulièrement en début de saison.**

Préalables à l'utilisation de la méthode :

- Mettre en œuvre une stratégie de protection sans faille (début, fin et respect des cadences de la couverture phytosanitaire) et conforme aux bonnes pratiques.

• Utiliser un pulvérisateur réglé, assurant une couverture face par face ; ceci signifie de passer tous les 2 rangs avec des appareils type « 2 mains-2 canons ».

Pour en savoir plus : <http://www.aredvi.asso.fr/Optidose IFV.pdf>

Exemple : en zone précoce actuellement, avec une pression sanitaire modérée, la dose contre le mildiou est de 50% et contre l'oïdium de 60% (à valider avec vos observations, sur la plaquette en ligne !).

MILDIOU (GUIDE 2020/2021 P18 + SUPPLEMENT 2021 TABLEAU P 82)

OBSERVATIONS AU VIGNOBLE

Des premiers foyers primaires ont été observés (Pélissanne et Rousset) suite à l'épisode pluvieux du 26 avril au 1^{er} mai. D'autres sorties sont attendues dans les prochains jours. Des foyers primaires sont observés également dans le Gard, Var et Vaucluse.

Les pluies du 16 mai ont pu entraîner très localement des contaminations de niveau moyen à fort ainsi que des repiquages si des foyers primaires étaient présents. Les valeurs des EPI (Etat Potentiel d'Infection) sont en baisse en absence de pluie significative le 16 mai ou en hausse de 1 point en moyenne dans le cas contraire. Les symptômes devraient être visibles à partir du 26 mai.

Récapitulatif des évènements pluvieux et leurs conséquences sur les contaminations :

- Pluies du 16/17 avril : contaminations possibles dans les parcelles où de la végétation était réceptive, de faible intensité compte tenu des températures fraîches. Foyers primaires à rechercher à partir de la 1^{ère} semaine de mai.
- Pluies du 21/25 avril : pas favorables à une contamination.
- Pluies du 26 avril au 1^{er} mai : contaminations possibles en tout secteur. Foyers primaires à rechercher à partir de la semaine du 10 mai.
- Pluies du 9 au 11 mai : contaminations possibles en tout secteur. Symptômes à rechercher à partir du 21 mai.

Tableau récapitulatif des pluies du 10 au 16 mai (CRIIAM Sud) :

Pluie mm	Arlès	Les Baux de Pce	St Rémy	Eyguières	Lambesc	Port de Bouc	Berre	Le Puy Ste Rép	Cassis	Puylobier
10-mai	7,4	12,0	9,0	16,8	29,4	15,4	18,8	31,0	30,0	33,0
11-mai	6,6	-	11,5	7,8	14,6	-	-	4,0	-	5,4
13-mai	0,4	-	0,5	0,2	0,2	1,0	0,2	-	-	
14-mai	-	1,0	-	-	-	0,4	-	-	-	
15-mai	2,0	1,0	1,0	1,6	0,8	3,8	1,6	1,0	-	0,4
16-mai	1,4	1,5	1,5	2,6	6,4	1,2	2,6	6,0	2,0	1,8

STRATEGIE DE PROTECTION CONTRE LE MILDIOU (PAS D'ALTERNATIVE)

Cas général : Être protégé avant toute séquence pluvieuse annoncée.

Cas des parcelles peu sensibles en zone tardive (présence faible ou absence en année de forte pression mildiou) et/ou fortement gelées : surveiller l'apparition de symptômes éventuels et se tenir informé de la situation locale.

Exemples de spécialités utilisables : LBG-01F34 (phosphonate de potassium homologué à 3l/ha) + cuivre à 400g/ha (voir exemple ci-dessous viticulture biologique)



Viticulture biologique : dose de cuivre de 400 à 600 g/ha pour les parcelles sensibles ; 200 à 400g/ha pour les parcelles moyennement sensibles. Exemple : Champ Flo Ampli homologué à 2l/ha pour 720g/ha de cuivre (soit 1l/ha de produit commercial pour 360g/ha de cuivre métal).



Remarque : Les foyers primaires sont difficilement décelables, ils sont observables en général sur les feuilles présentes au sol au moment des pluies (sous la forme de semis de pépin, pampres ou sagattes) et plus rarement directement sur les coursons. Nous informer de leur découverte.

Afin de valider la tache observée (à ne pas confondre avec une projection d'herbicide ou autre cause), placer la feuille dans un sac plastique fermé avec un coton humide, à température ambiante. La tache doit fructifier (fructification blanche en 24H maximum sur la face inférieure de la feuille).

PROPHYLAXIE

L'épamprage des rameaux au sol est un bon moyen pour limiter et observer la sortie de foyers primaires après une pluie.

Maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche. Eliminer sur le tronc de la souche les rameaux proches du sol.

OIDIUM (GUIDE 2020/2021 P22 + SUPPLEMENT 2021 TABLEAU P 86)

OBSERVATIONS AU VIGNOBLE

Des drapeaux et des repiquages sur feuilles et grappes sont observés sur des parcelles de Carignan habituellement touchées. Des repiquages sur feuilles dans des parcelles sensibles commencent à être observés.

Pour les vignes gelées, attendre sur parcelles à drapeaux et cépages sensibles que la majorité des bourgeons aient atteint le stade d'intervention.

STRATEGIE DE PROTECTION CONTRE L'OIDIUM (PAS D'ALTERNATIVE)

Cas général : Une première intervention sera à réaliser au stade 10/12 feuilles étalées lorsqu' il sera atteint

Comment compter les feuilles étalées d'un rameau ? Compter toutes les feuilles du rameau principal d'une taille supérieure à une pièce de 1 euros, de la base à l'apex.

Cas des parcelles à drapeaux ou parcelles dites « sensibles » : se référer aux observations que vous avez pu faire en 2020 dans la parcelle. Voir derniers bulletins pour la stratégie et les spécialités utilisables à ce stade.

Le stade 10/12 feuilles étalées sera atteint en zone précoce la semaine prochaine.

Exemples de spécialités utilisables :

- Systhane Flex (myclobutanil, à 2.25l/ha, DRE 24H – AMM Black rot)

-  Ou le soufre mouillable à 10kg/ha de soufre pur (exemple : Thiovit jet microbilles à 12.5kg/ha) en viticulture biologique

MESURES ALTERNATIVES

A l'heure actuelle, il n'existe pas d'alternatives suffisamment efficaces aux produits classiques. Certains produits alternatifs peuvent être envisagés à des périodes bien précises et en complément de produits classiques.

BLACK ROT (GUIDE 2020/2021 P24 + SUPPLEMENT 2021 TABLEAU P 90)

OBSERVATIONS AU VIGNOBLE

Cette maladie a été très rarement observée depuis 2016.

L'épisode pluvieux du 15/16 mai a pu engendrer de nouvelles contaminations. Les symptômes dans les parcelles sensibles concernées par cette maladie pourraient être visibles à partir de début juin.

Rappel : les 1ers symptômes pourraient être observés à partir de cette semaine suite aux pluies du 26 avril au 1^{er} mai.

STRATEGIE DE PROTECTION CONTRE LE BLACK ROT

Aucune intervention spécifique n'est à envisager pour le moment.

VERS DE LA GRAPPE (GUIDE 2020/2021 P26 SUPPLEMENT 2021 P 95)

OBSERVATIONS AU VIGNOBLE

Les vols sont terminés en zone précoce et se terminent en zone tardive.

STRATEGIE DE PROTECTION (PAS D'ALTERNATIVE)

Pour les très rares parcelles où les dégâts de la 3^{ème} génération 2020 étaient conséquents, il est possible d'intervenir en 1^{ère} génération.

Un saumurage (Guide P.28) permettra de valider ou non la décision d'intervenir.

Les périodes prévisionnelles d'intervention pour ces parcelles sont :

- en zone très précoce : trop tard,
- en zone précoce : jusqu'au 23 mai,
- en zone tardive : jusqu'au 28 mai.

Dans le cahier des charges Viticulture Qualité Confiance (anciennement Nutrition Méditerranéenne), l'emploi de pyrèthres et d'organophosphorés est autorisé uniquement en première génération. Exemple : Décis Protech à 0.83l/ha (deltaméthrine), ZNT 20m.

En Viticulture biologique, l'emploi de *Bacillus Thuringiensis Kurstaki ou Aizawai* (exemple : *Bacillus Thuringiensis Aizawai*, Xentari à 1kg/ha, ZNT 5m) et de Spinosad (exemple : Success 4 à 0.1l/ha, ZNT 20m) est autorisé, avec comme efficacité en 1^{ère} génération :

- irrégulière pour *Bacillus thuringiensis*
- équivalente à celle d'un neurotoxique pour Spinosad.

FLAVESCENCE DOREE

Les premières larves de cicadelle vectrice de la flavescence dorée sont observées depuis cette semaine en secteur médian. Elles sont localisées préférentiellement sur les pampres.

Aucune intervention n'est à réaliser actuellement.

Les périodes d'intervention contre la flavescence dorée sont :

- Communes ou secteurs à 2 ou 3 traitements : premier traitement du 6 au 16 /06 (préconisation début de période pour les secteurs précoces, fin de période pour les secteurs tardifs), le second traitement sera réalisé 14 jours après en conventionnel et 10 jours après en AB. Le troisième traitement en AB sera à effectuer sur larves et en conventionnel sur adultes (dates communiquées ultérieurement en saison)
- Communes ou secteurs à un traitement : 13 au 23 juin (préconisation début de période pour les secteurs précoces, fin de période pour les secteurs tardifs).

Vous trouverez ci-dessous le tableau indiquant le nombre de traitements par commune. A noter : à l'exception de Rognes, ce sont des petits secteurs qui seront en traitement, et non les communes entières. En dehors des communes citées, le reste du vignoble est en zone exempte donc non traité.

commune	nombre de traitements 2021
AIX-EN-PROVENCE	2
ARLES	2 ou 3
Aureille	2
AURONS	2
CABANNES	3
EGUILLES	1
EYGALIERES	2 ou 3
EYGUIERES (ROQUEMARTINE)	1
EYRAGUES	2
LAMANON	0 ou 2
LAMBESC	0 ou 2
LE PUY-SAINTE-REPARADE	0 ou 2
MALLEMORT	2
MOURIES	2
NOVES	1 ou 2
ORGON	2
ROGNES (commune entière)	2
SAINT-CANNAT	1 ou 2
SAINT-MARTIN-DE-CRAU	2
SAINT-REMY-DE-PROVENCE	3
SENAS	2
TRETS	2
VENELLES	0 ou 2
VERNEGUES	2

L'arrêté préfectoral sera publié ainsi que les cartes de localisation des traitements par commune sur le site de la DRAAF PACA.

Votre prochain bulletin : le 26 mai 2021

Rédaction, coordination

Didier Richy : Tél. 06 30 51 44 02

Vanessa Fabreguette : Tél. 06 74 55 81 19

[Vos Infos Viti / BSV / Vidéos en un clic](#)

« La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produit phytosanitaire sous le N°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. »

Avec le financement de :



Info Viti - 19 mai 2021 -

www.chambre-agriculture13.fr/ / www.facebook.com/agri13/ / www.youtube.com/



ULTURE 13



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»